

Etoile-Palettes

Une nouvelle lumière



Après Vernier, Onex et Meyrin, c'est au tour de la Ville de Lancy d'être associée à l'opération éco-sociale menée par SIG-eco21. Les objectifs visés par cette opération destinée aux habitants à forte densité sont doubles: informer sur les conséquences liées aux habitudes de consommation et sur les comportements à adopter afin de réduire la facture d'électricité et favoriser la mise en place de matériel énergétiquement économe.

Dans un premier temps, près de 800 ménages de l'Etoile-Palettes pourront notamment s'inscrire auprès d'"ambassadeurs de quartier" spécialement recrutés par le biais de Contact Emploi Jeunes, structure communale dévolue à l'insertion professionnelle et destinée aux jeunes de 15 à 25 ans.

Après une formation ad-hoc dispensée par SIG-eco21, ces ambassadeurs visiteront tous les ménages précédemment inscrits. Ces visites, gratuites et sans intention com-

merciale, se dérouleront du 19 au 31 mars prochain. A la clé, nombre de conseils avisés pour réduire la consommation électrique mais aussi des actions concrètes telles que le remplacement des ampoules classiques par des ampoules économiques, l'installation de blocs multiprises pour supprimer l'effet "veille" des appareils ou la remise de chèques cadeau avec un rabais substantiel sur l'achat d'un frigo neuf de classe A+. Et tout ceci gracieusement.

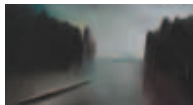
Par cette opération dont le coût global se monte à CHF 300'000.- totalement financés par SIG-eco21 et la Ville de Lancy, eco21 entend réduire de la consommation électrique, afin de faire face aux enjeux énergétiques actuels. Pour les habitants de l'Etoile-Palettes, l'économie visée peut représenter plus de 20% de la consommation électrique du quartier soit l'équivalent de la consommation annuelle de près de 100 familles sur une année.

Suite en page 21

Sommaire

■ Culture	2
■ Parents&Enfants	6
■ Vie associative	8
■ Instantanés	17
■ Mairie-Infos	18
■ Sports&Loisirs	25
■ Mémento	28

Figures du lien



Il vous reste quelques jours pour découvrir les œuvres communes du couple d'artistes Véronique Déthiollaz et Guy Schibler qui exposent à la Ferme de la Chapelle. *Page 2.*

C'est le printemps!



Les associations de quartier débordent d'idées pour dire adieu aux rigueurs hivernales et saluer l'arrivée du printemps: Fêtes du Bonhomme Hiver, exposition artisanale, portes ouvertes, concours de photos, tous les prétextes sont bons pour sortir et aller à la rencontre des autres. *Pages 7 et suivantes.*

L'info communale



Ce mois-ci, on parle du CEVA, du PAV, du bénévolat, mais aussi et surtout des économies d'énergie, avec un dossier spécial consacré à ce thème. Pour la Ville de Lancy, il s'agit d'un enjeu majeur, inhérent à son statut de "Cité de l'Énergie" dont elle souhaite se montrer digne. *Pages 18 et suivantes*



tation du nombre de luminaires due à l'urbanisation de la Commune.» Un gain important, qui a également ses avantages financiers: «Bien entendu, il n'est pas possible de maîtriser la hausse des tarifs de l'électricité, sourit le chef de la maintenance. Mais sur le long-terme, nous allons y gagner.» L'optimisation de l'éclairage public est, de toute manière, inévitable: «Il y a des normes fédérales à respecter, précise-t-il. Certaines sources lumineuses, comme les lampes à vapeur de mercure, seront interdites dès 2015 et devront totalement disparaître en 2017.»

Les lumières de la ville

«L'éclairage des parcs n'a pas du tout la même visée que celui des

routes, relève Serge Guerrero. C'est la raison pour laquelle nous l'avons traité à part et de façon plus ponctuelle.» Dans un jardin public, les candélabres doivent avant tout sécuriser les piétons dans leurs déplacements. Pour ce faire, la Commune de Lancy a travaillé sur la couleur des lumières, en optant pour des teintes blanches plutôt que jaunes. L'essentiel est d'adapter autant que possible le type de sources lumineuses à la situation donnée: «Il faut surtout éviter les déperditions de lumière ou la pollution lumineuse, insiste le chef de la maintenance. On peut éclairer un cheminotement ou un trottoir, mais il est inutile d'en faire autant pour le gazon.»

S'il reste encore quelques points

à régler, l'assainissement de l'ensemble des parcs est en cours. Car il faut aussi tenir compte des aménagements qui sont réalisés sur certains sites: «À l'école des Palettes, par exemple, nous avons normalisé une partie du pourtour du bâtiment, signale Monsieur Guerrero. Or l'établissement subit actuellement une phase de rénovation. Il est donc préférable d'attendre la fin des travaux pour adapter l'éclairage qui n'a pas encore été assaini.» Une attente qui en vaut la chandelle pour une ville qui privilégie les politiques énergétiques durables.

■ Nadja Först

Le contrat "Energie"

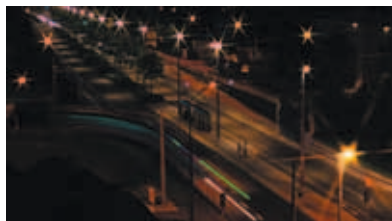
Fière d'être labélisée "Cité de l'énergie" (*lire ci-contre*), la Ville de Lancy ne s'est pourtant pas contentée de suivre les mesures liées à cette certification: «Les différents dispositifs comme le "Plan Lumières" (*lire en page précédente, voir*) ou le label "Cité de l'énergie" ne sont pas en concurrence mais plutôt complémentaires», souligne Monsieur Frédéric Renevey, Maire de Lancy. L'administration s'est donc lancé un véritable défi en matière de développement durable: réduire la consommation énergétique des 55 bâtiments communaux, ainsi que de son parc immobilier. Parmi les différents moyens mis en œuvre pour y

parvenir, la Municipalité a notamment signé un contrat avec l'association "Energie" pour la piscine de Marignac et de l'école de Tivoli. Celui-ci consiste en un audit énergétique ayant pour objectif de réduire les dépenses de chauffage, d'électricité et d'eau: «"Energie" nous aide à trouver des solutions par des mesures de correction des systèmes en place, explique le magistrat. Ceci dans le but d'éviter des investissements lourds comme pourrait l'être la rénovation de l'enveloppe d'un bâtiment.»

Intérêt double

Activité de l'organisme "SuisseEnergie" – lui-même soutenu par la Confédération, les Cantons et les Communes – "Energie" présente deux aspects intéressants: «Cette association délivre des méthodes pour analyser la consommation énergétique des bâtiments, ainsi que les clés pour la réduire en proposant des mesures d'optimisation des installations techniques, clarifie Madame Anne-Catherine Grasset en charge de l'Agenda 21 de Lancy. En outre, pour utiliser les outils "Energie", les collaborateurs concernés ont dû suivre une formation. Il s'agit d'un véritable accompagnement.»

■ Sofia Droz



L'Avenue des Communes-Réunies, de nuit.

Développement immobilier et futurs espaces publics de la gare CEVA Lancy-Pont-Rouge

Les lauréats du concours d'architecture sont connus

C'est lors du vernissage de l'exposition du concours d'architecture consacré aux espaces publics de la future gare CEVA Lancy-Pont-Rouge et au projet immobilier Pont-Rouge (Sowalp) le 28 février dernier à la Grange Navazza que le nom du

lauréat a été rendu public. Il s'agit du projet "GOTHAM" du consortium Fraille 12, dont l'architecte pilote est Pont 12 Architecte SA à Lausanne.

Le projet porte notamment sur le secteur d'activités situé de part et d'autre de la future gare CEVA Lancy-Pont-Rouge. D'une surface de 29'000m², ce périmètre doit accueillir

vingt-cinq immeubles d'une surface brute de plancher d'activités de 130'000m² dont 93'000m² de commerces ainsi que près de 600 logements et une école. Sans oublier l'aménagement des espaces publics autour de la gare CEVA, véritable pôle multimodal. Des espaces verts dont un square central sont prévus. Ces réalisations devraient voir le jour par étapes dès 2014. Le démarrage des travaux des espaces publics devrait avoir lieu en 2015. Ces amé-

nagements devraient être inaugurés en 2018, peu après la mise en service de la nouvelle liaison ferroviaire.



Une nouvelle lumière

suite de la p. 1

Pour la Ville de Lancy, titulaire du label "Cité de l'Énergie" et engagée dans un programme communal de réduction énergétique, ce projet occupe une place privilégiée dans le cadre de la politique de développement durable qu'elle entend mener.

www.eco21.ch

